

## NOS MISSIONS

### Pour une agriculture et une alimentation durables et solidaires

#### PRIORITÉ AU CONSOMMER LOCAL

En Afrique de l'Ouest, les agriculteurs et les agricultrices assurent la sécurité alimentaire de leurs pays. 90 % des calories consommées sont produites dans cette région. Ce secteur qui emploie, au moins en partie, les deux tiers de la population est très dynamique. Toutefois, de multiples menaces planent sur son développement : les changements climatiques se traduisent de plus en plus par des sécheresses et des inondations, la crise sécuritaire touche les populations rurales du Sahel, et le soutien des Etats passe, quand il existe, généralement par l'importation d'intrants à prix très fluctuants comme en 2022 avec la crise russo-ukrainienne.

Pour répondre à ces enjeux, le CFSI anime le programme de promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest. En 2023, il a accordé son soutien à 21 nouveaux projets. Ils portent sur la promotion des produits de l'élevage ou de la pisciculture, l'alimentation scolaire et / ou la promotion de céréales locales. 8 d'entre eux visent à développer des petites entreprises de transformation alimentaire.

#### L'ALIMENTATION : UN ENJEU CITOYEN

Le CFSI défend le rôle central d'une agriculture familiale durable pour permettre à chacun et chacune d'avoir accès une alimentation saine, protéger durablement l'environnement, renforcer la cohésion du tissu social, tout en permettant aux producteurs de vivre dignement. Le festival de films ALIMENTERRE (1 900 projections, 84 000 spectateurs) met en débat les enjeux agricoles et alimentaires au sein de nos sociétés. 3 200 organisations locales se mobilisent dans 18 pays pour informer et sensibiliser un public adulte et scolaire.

#### FILIERE LAIT : UNE MOBILISATION EN FRANCE ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

Depuis plusieurs années, le CFSI relaie en France une campagne réalisée par des associations de producteurs et productrices de lait en Afrique de l'Ouest. Pour développer une filière laitière locale, elles demandent des investissements responsables privilégiant l'achat de lait local et l'introduction de taxes sur les importations de poudre lactée élaborée avec des matières grasses végétales comme l'huile de palme. En 2023, le CFSI a soutenu une étude sur la mise en place de ces mesures et a appuyé les réseaux français qui ont sensibilisé les futurs professionnels agricoles sur le potentiel de la filière lait en Afrique de l'Ouest.

### Coopérer autrement

#### NOS PARTENAIRES : DES ACTEURS DE CHANGEMENT

Depuis 2015, le CFSI et ses membres mènent un programme dédié à la lutte contre les inégalités et à la défense des droits humains. Fin 2023, le CFSI a sélectionné 10 initiatives qui mobilisent des associations locales, des syndicats, des collectivités territoriales en Afrique (Bénin, Guinée, Sénégal, Togo, Tunisie), Asie (Arménie, Azerbaïdjan), Europe (Géorgie), au Proche-orient (Liban), en Amérique latine et aux Caraïbes (Colombie, Cuba, Haïti, Mexique, Pérou, Salvador) et dans 8 régions françaises (Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Bourgogne Franche-Comté, Centre, Normandie, Pays de la Loire, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur). Ces coopérations se concentrent sur la lutte contre le changement climatique, l'insertion des migrants ou encore la citoyenneté.

## ORGANISATION DES ACTIVITÉS

Le CFSI est une plateforme qui regroupe des organisations impliquées dans la solidarité internationale.

Ses activités se concrétisent par le soutien financier à des actions réalisées principalement en Afrique ainsi qu'en Asie et en Amérique Latine. Les membres et les partenaires du CFSI les mettent en œuvre grâce à l'engagement solidaire des donateurs du CFSI et aux fonds octroyés par des bailleurs privés et publics, notamment l'Agence Française de Développement et l'Union européenne.

Pour chacun des programmes, un comité comprenant des intervenants bénévoles spécialisés sur une thématique, des représentants d'organisations membres et des salariés du CFSI étudie les propositions de projets. Le bureau du CFSI, composé de 4 personnes élues, en assure la validation. Chaque action fait l'objet d'une convention avec le porteur. Elle est alors suivie de manière précise et s'intègre à des programmes plus globaux. Ceux-ci peuvent faire l'objet d'évaluations externes et d'audits. Ainsi en 2023, un programme a été évalué et trois programmes du CFSI ont chacun fait l'objet d'audit financier externe.

L'équipe salariée anime des réseaux avec ses organisations membres et partenaires. Ces réseaux s'impliquent par exemple sur des entrées thématiques comme le réseau ALIMENTERRE qui mobilise une diversité d'associations en France pour sensibiliser des publics jeunes et adultes au droit à l'alimentation. Elle organise également des réunions de partage d'expériences pour tirer les enseignements des activités menées. Ainsi en 2023, elle a rassemblé des partenaires ouest-africains et européens qui mettent en place des solutions pour des systèmes alimentaires durables, pour que chacun et chacune aient accès à une alimentation de qualité.

**Comité Français pour la Solidarité Internationale**

info@cfsi.asso.fr  
www.cfsi.asso.fr

17 rue de Châteaudun - 75009 Paris  
Tél. : +33 (0)1 44 83 88 50

facebook.com/cfsi.asso  
x.com/cfsiasso

Toutes les informations contenues dans ce document sont issues des rapports moral, d'activité et financier 2023 disponibles sur le site internet du CFSI [www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr) ou obtenus sur simple demande écrite.



© Chikombotero Gopese

## L'ESSENTIEL 2023

### Le Comité Français pour la Solidarité Internationale

Une association créée en 1960, reconnue d'utilité publique.

Une plateforme de 25 organisations de solidarité internationale.

Plus de 110 actions de solidarité accompagnées, principalement en Afrique.

Un réseau de 3 200 organisations pour promouvoir le droit à l'alimentation.



### LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Alors que le monde semble marcher sur la tête, le CFSI poursuit son chemin singulier tourné vers un avenir de paix, équitable, dans un environnement sain.

L'ensemble de nos programmes s'inscrit dans la durée, ils sont co-construits avec nos partenaires. Le programme en faveur du consommateur local en Afrique de l'Ouest démontre la force des solutions pour une agriculture et une alimentation durables et solidaires. Face aux démons de l'isolement et du repli sur soi, le programme Coopérer autrement en acteurs de changement développe des coopérations entre organisations de la société civile, de l'économie sociale et solidaire et les pouvoirs publics. Enfin la campagne ALIMENTERRE sensibilise différents publics, jeunes ou adultes, sur le droit à l'alimentation en France et de plus en plus à l'international.

Le message de Stéphane Hessel qui fut président du CFSI entre 1999 et 2002 est toujours d'actualité : « n'en restez pas au stade de l'indignation, mais faites preuve de responsabilité en vous engageant. Changez ce monde, éprouvez de la compassion et soyez les citoyens d'une authentique société mondiale. »

Je tiens à vous remercier pour vos soutiens. Nous vous savons fidèles et grâce à vous, nous pouvons poursuivre nos engagements pour construire ensemble une solidarité internationale empreinte de respect et d'échanges vertueux pour une planète apaisée.



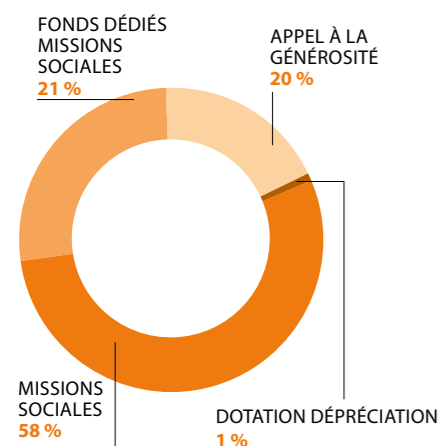
**Françoise Bernon**  
Présidente du CFSI

# COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 2023

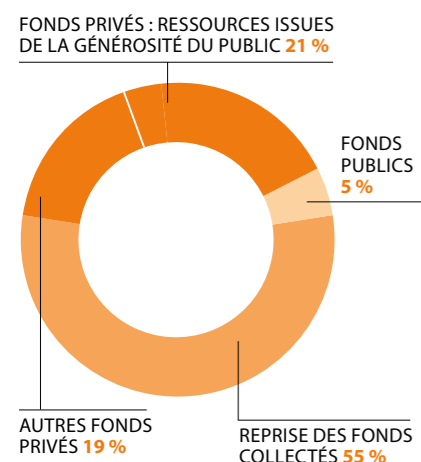
Le CFSI a établi le CROD (compte de résultat par origine et destination) conformément au nouveau règlement comptable 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La colonne de gauche présente l'ensemble des produits collectés par le CFSI et leur utilisation. La colonne de droite indique les ressources issues de la générosité du public et leur ventilation. Cette colonne correspond aux informations présentées dans le compte d'emploi des ressources (CER).

## Utilisation des ressources de la générosité



## Les produits



Les ressources collectées durant l'exercice (45%) proviennent :

des fonds privés (89%) qui comprennent :

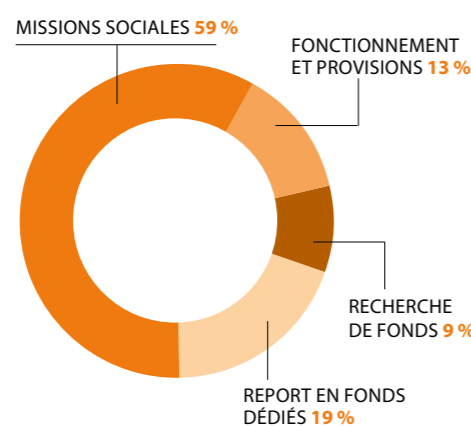
- les ressources issues de la générosité du public (47 % des ressources) qui comprennent une donation et des dons des particuliers ;
- des subventions privées qui correspondent à des soutiens de fondations, notamment de la Fondation de France ;
- des autres produits, à savoir les cotisations des membres du CFSI, les participations financières des membres et des partenaires à des programmes ;

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION EN EUROS	TOTAL	dont générosité du public
<b>Produits par origine</b>		
Dons et mécénat	555 490	555 490
Produits non liés à la générosité du public	485 488	
Subventions et autres concours publics	134 148	
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	1 426 080	204 108
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2 601 206</b>	<b>759 598</b>
<b>Charges par destination</b>		
Missions sociales	1 518 881	444 985
Frais de recherche de fonds	236 913	149 646
Frais de fonctionnement	312 203	0
Dotations aux provisions	24 633	6 621
Impôts	9 148	0
Reports en fonds dédiés de l'exercice	499 108	158 347
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 600 885</b>	<b>759 598</b>
Excédent	321	0
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>TOTAL</b>		
Contributions volontaires non liées à la générosité du public	3 294	0
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>3 294</b>	<b>0</b>
Contributions volontaires aux missions sociales et à l'étranger	3 294	0
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 294</b>	<b>0</b>

des fonds publics (11 %) qui correspondent à la subvention de l'Agence française de développement diminuée du montant non consommé de la subvention de l'Union européenne. Elle cofinance les activités menées dans le cadre des missions sociales du CFSI. Une part réduite de cette subvention finance le fonctionnement.

Ces ressources sont complétées par la reprise des fonds collectés (fonds publics et fonds privés) lors des exercices antérieurs et dédiés à des engagements pluriannuels (55 %).

## Les charges



Les charges comprennent :

les missions sociales qui correspondent à la mise en œuvre des deux axes de travail du CFSI : agriculture et alimentation, et coopérer autrement. Elles se déclinent majoritairement à l'international par le soutien à des actions en faveur du droit à l'alimentation, de la lutte contre la pauvreté et les inégalités, réalisées par le CFSI et ses partenaires (57 % des missions) et également en France (43 %) notamment pour les actions de sensibilisation au droit à l'alimentation ;

la recherche de fonds qui inclut les dépenses liées à l'information des donateurs (au maximum 4 courriers par an) et à la recherche de nouveaux donateurs ;

le fonctionnement, à savoir la vie associative, les frais de gestion générale de l'association (locaux, services administratifs) et la communication institutionnelle ;

les reports en fonds dédiés des subventions et des dons qui correspondent aux engagements pris durant l'année 2023 pour des programmes pluriannuels et non réalisés durant l'exercice.

# BILAN

ACTIF EN EUROS	31/12/2022	31/12/2023
Actif immobilisé	98 594	50 825
Actif circulant	4 181 342	2 637 234
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4 279 936</b>	<b>2 688 059</b>

PASSIF EN EUROS	31/12/2022	31/12/2023
Réserves	423 989	424 310
Fonds reportés et dédiés	1 614 549	687 577
Provision pour risques	0	0
Dettes dont produits constatés d'avance	2 241 398	1 576 172
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4 279 936</b>	<b>2 688 059</b>

Le bilan présente la situation financière de l'association à la date de la clôture de l'exercice. La baisse du total du bilan reflète les principes d'action du CFSI. Pour être efficace, le CFSI inscrit dans la durée ses missions avec ses organisations membres ou des partenaires. L'état d'avancement des programmes fait varier chaque année le montant des charges et des produits constatés d'avance.

Les réserves du CFSI (fonds propres inscrits au bilan / total mensuel des emplois hors dotations aux engagements) correspondent à 2,5 mois d'activités. Ce ratio est légèrement supérieur à celui constaté au 31/12/2022 du fait de la diminution du volume de dépenses. Une réserve correspondant à trois mois d'activité serait nécessaire pour garantir une pérennité des actions.

## L'UTILISATION DES FONDS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Le compte d'emploi des ressources présente l'utilisation des fonds issus de la générosité du public. En 2023, le CFSI a utilisé 759 598 € de fonds issus de la générosité du public. Ce montant correspond à la collecte de l'année (555 490 €) à laquelle s'ajoute la reprise des fonds dédiés (204 108 €).

444 985 € ont été imputés aux missions sociales. 158 347 € ont été reportés en engagements pour les programmes pluriannuels (ligne reports en fonds dédiés de l'exercice). La majorité des montants affectés aux missions sociales correspond au financement des initiatives soutenues à l'international (67%), à savoir le soutien à des initiatives sur le terrain en faveur du consommateur local, des droits humains, de la jeunesse et de la lutte contre la pauvreté. 149 646 € ont été utilisés pour l'information des donateurs et la recherche de nouveaux donateurs.

## AGRÈMENT

Le 24 mars 2022, le Don en confiance a renouvelé le label du CFSI pour trois ans. Le Don en confiance est un organisme de labellisation et de contrôle continu des associations et fondations faisant appel aux dons. Depuis plus de 30 ans, il a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une Charte reposant sur quatre grands principes : fonctionnement statutaire et gestion désintéressée, rigueur de la gestion, qualité de la communication et de la collecte de fonds, transparence financière. Les organisations labellisées s'engagent à respecter cette Charte. Le Don en confiance en contrôle l'application. Pour en savoir plus : [www.donenconfiance.org](http://www.donenconfiance.org).

Association reconnue d'utilité publique par décret du 5/06/1970, le CFSI est habilité à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie exempts de tous droits de succession et de mutation.



# LE CFSI VOUS REND DES COMPTES

Chers amis, chers donateurs, chères donatrices,

En 2023, vous avez encore contribué aux actions du CFSI par vos dons. Le CFSI, fort de ses 25 organisations membres, joue grâce à vous un rôle majeur dans la solidarité internationale.

Vos dons ont permis au CFSI de poursuivre ses actions en faveur du consommateur local en Afrique de l'Ouest, des droits humains, de la lutte contre les inégalités. Ils font vivre l'engagement citoyen en France et à l'international avec nos partenaires.

Votre engagement et votre soutien aux actions que nous menons sont un gage de solidarité vis-à-vis des personnes avec lesquelles nous travaillons.

Le compte de résultat de l'association est à l'équilibre, les charges sont maîtrisées.

Cette maîtrise budgétaire est pour vous, nous l'espérons, le signe que vos contributions porteront longtemps leurs fruits.

Forts de cette confiance réciproque, nous vous donnons rendez-vous en 2024 pour continuer à faire vivre la solidarité ici et à l'international.

**Christophe Le Picard Ducroux**  
Trésorier du CFSI

## CERTIFICATION DES COMPTES

Les comptes de l'exercice 2023 ont été certifiés par Doucet Beth et associés représenté par Mme Nathalie Elio, commissaire aux comptes du CFSI.

## PUBLICATION DES COMPTES

Les comptes détaillés sont déposés chaque année sur le site du Journal Officiel. Ils sont disponibles sur le site internet du CFSI [www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr) et sont envoyés par courrier sur simple demande.